Ce n'est pas
en mettant
les infirmières
à genoux...
qu'on défend
la profession!
ORDRE

Madame la Ministre,

Je suis infirmier(e). Je me sens très concerné(e) par la qualité des soins prodigués à la population. Et pourtant, je ne suis pas d'accord de créer un Ordre infirmier en Belgique.
Cet Ordre n'apporterait pas d'autonomie supplémentaire pour la profession et au contraire poserait de nombreux problèmes pour les infirmier(e)s.
Je vous demande donc de ne pas créer cet Ordre mais par contre de répondre réellement au problème de l'attractivité infirmière en améliorant les conditions de travail.
Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération.

Nom :
Signature :

Madame ONKELINX
Ministre de la Santé Publique
Rue du Commerce 78
1040 BRUXELLES

Ed.Resp. Yves Hellendroff - CNE - Avenue Alcide de Gasperi 21 - 1400 Nivelles - Octobre 2009 Dessin de Pierre Weyrich www.pietw.com